



# LA FEDERATION COMMUNIQUE

---

## GLYPHOSATE

### LE FRIC OU LA SANTÉ

Le sort du glyphosate, substance active du Rounup, désherbant de Monsanto, se joue cette fin de semaine à Bruxelles. Depuis 2016, la Commission européenne est bloquée, faute de majorité qualifiée pour obtenir le renouvellement de l'autorisation de commercialisation du glyphosate qui vient à expiration fin décembre 2017, suite à l'opposition de la France, rejointe par Malte, et l'abstention de plusieurs Etats membres.

Alors que le Circ (Centre international de recherche sur le cancer), qui ne tient compte que des études publiées par la recherche scientifique, classe le glyphosate comme « cancérogène probable », la Commission européenne s'appuie sur les avis des deux agences européennes, l'Efsa (Agence européenne de sécurité alimentaire) en novembre 2016 et l'Echa (Agence européenne des produits chimiques) en mars 2017, pour remettre l'ouvrage sur le métier. Or, les avis des agences européennes, basés sur les études confidentielles fournies par les industriels, frappés du sceau de conflit d'intérêts, éliminent bien évidemment tout risque cancérigène. De plus, l'affaire des « Monsanto Papers » a révélé, que depuis 1999, la firme soupçonnait les propriétés génotoxiques de la molécule. La Commission européenne fait clairement son choix.

Les salariés de la production agricole sont parmi les plus exposés aux produits phytopharmaceutiques, et notamment le glyphosate. Le principe de précaution doit prévaloir.

La pression des firmes agrochimiques et des agromanagers se durcit. Le gouvernement français reviendra-t-il sur son vote contre le renouvellement de la licence du glyphosate au sein de l'Union européenne ? N. Hulot, ministre de la transition écologique et solidaire, mangera-t-il son chapeau et fera-t-il le choix du fric contre la santé ?

Montreuil,  
Le 5 octobre 2017